

Régime De Santé

I - C.A.R.C.D.S.F. Sages-Femmes

(Tél. : 01 40 55 42 42)

GARANTIES	PRESTATIONS 2020
DECES	Classe A : 5 833,00 € Classe B : 11 666,00 € Classe C : 17 499,00 €
INDEMNITES JOURNALIERES	Classe A : 19,16 € / j Classe B : 38,32 € / j Classe C : 57,48 € / j Franchise : 90 jours Fin du versement : 1 095 ème jour
RENTE D' INVALIDITE	Condition d'attribution : être atteint d'un handicap physique ou mental qui contraint le sage-femme à interrompre totalement et définitivement son activité professionnelle, notamment à titre thérapeutique, d'expertise, de conseil ou d'enseignement. Classe A : 5 293,00 € / an Classe B : 10 586,00 € / an Classe C : 15 879,00 € / an La rente est servie trimestriellement à terme échu